



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SUSPENSION DE COTATION DE L'ACTION RECYLEX LE MERCREDI 11 AVRIL 2018

Suresnes, le 10 avril 2018 : en vue d'assurer un accès égal du public à l'information, Recylex S.A. a demandé la suspension de cotation de l'action Recylex (Euronext Paris : FR0000120388 - RX) pour la journée du mercredi 11 avril 2018, dans l'attente de la diffusion d'un communiqué concernant le délibéré du Tribunal de Commerce d'Arras attendu dans le cadre de l'action en responsabilité à l'encontre de Recylex S.A. initiée par les liquidateurs de Metaleurop Nord S.A.S.

Les modalités de reprise de cotation de l'action Recylex seront précisées dans le prochain communiqué de la société.

Régénérer les mines urbaines

Implanté en France et en Allemagne, le groupe Recylex est un spécialiste européen du recyclage du plomb, du zinc, du polypropylène et de la production de métaux spéciaux. Acteur majeur de l'économie circulaire avec un savoir-faire historique dans la valorisation des mines urbaines, le Groupe emploie plus de 660 personnes en Europe et a réalisé un chiffre d'affaires de 450 millions d'euros en 2017.

Pour en savoir plus sur le groupe Recylex: www.recylex.fr et sur twitter : [@Recylex](https://twitter.com/Recylex)

Contact Presse / Investisseurs :

Gabriel ZEITLIN

+ 33 (0)1 58 47 29 89

gabriel.zeitlin@recylex.fr



Recylex - 6, place de la Madeleine - F-75008 Paris

Siège administratif : 79, rue Jean-Jacques Rousseau - F-92158 Suresnes Cedex

Tél : +33 (0)1 58 47 04 70 - Fax : +33 (0)1 58 47 02 45 – Site Internet : www.recylex.fr - Compte Twitter : [@Recylex](https://twitter.com/Recylex)